

21e session de l'OACI à Montréal

L'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) a tenu la vingt et unième session de l'Assemblée de ses États membres du 24 septembre au 16 octobre à Montréal. Des délégations des cent vingt neuf États membres de l'OACI et diverses organisations internationales qui s'intéressent à l'aviation civile y ont participé.

L'OACI est reconnue comme l'organisme mondial de l'aviation civile qui s'occupe des questions d'intérêt international relatives à la sécurité et à l'efficacité de la navigation aérienne, au développement technique et économique du transport aérien civil et au droit aérien. Elle est aussi l'institution chargée de donner une assistance aéronautique aux pays en voie de développement.

L'Assemblée a élu les États membres qui, au siège de l'OACI, à Montréal, constitueront le Conseil exécutif de l'Organisation pendant les trois prochaines années et elle a approuvé les budgets de l'Organisation pour ces trois ans. Entre autres questions importantes, l'Assemblée a accordé une attention particulière aux sujets suivants: le rôle de l'aviation civile dans la relation entre le progrès technique et le milieu humain, la situation économique du transport aérien civil international, l'élaboration d'une politique et d'activités nouvelles en matière de navigation aérienne, la politique et les activités d'assistance technique de l'OACI au titre du Programme des Nations Unies pour le développement, et la détermination des contributions financières des États membres qui seront nécessaires pour subvenir aux dépenses de l'Organisation pendant la période triennale 1975-1977. Diverses autres questions relatives à la politique, au rôle et aux activités de l'OACI

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

figuraient à l'ordre du jour de l'Assemblée.

L'OACI a été créée en 1944 pour assurer le développement sûr, ordonné et économique du transport aérien mondial. Son siège est établi depuis 1947 à Montréal et il sera transféré prochainement dans un nouvel immeuble, actuellement en construction. Les services du siège sont secondés par des bureaux régionaux à Bangkok, au Caire, à Dakar, à Lima, à Mexico et à Paris.

Le Hockey: l'URSS gagne la série

La récente série de huit parties de hockey entre le Canada et l'URSS a été gagnée par cette dernière par quatre parties à une; trois parties se sont terminées à égalité.

Trois des quatre dernières parties jouées à Moscou ont été remportées par l'URSS avec le résultat suivant: 3-2, 5-2, 4-4, et 3-2; les quatre parties jouées au Canada se sont terminées comme suit: 3-3; une victoire pour le Canada 4-1; une victoire pour l'URSS 8-5; et une égalité 5-5.

Le Discours du Trône: réduction ...

(suite de la page 2)

L'identité du Canada

Le Gouvernement croit nécessaire d'adopter de nouvelles dispositions en vue de mieux affirmer l'indépendance du Canada et de favoriser sa prise de conscience nationale. A cette fin, il vous proposera des mesures:

- pour réviser les lois relatives aux sociétés; on prévoira entre autres une disposition selon laquelle la majorité des membres du conseil d'administration des compagnies à charte fédérale devront être canadiens;
- pour permettre l'intervention de l'État dans les cas où une société étrangère interdirait à sa filiale canadienne de remplir des commandes d'exportation;
- pour veiller à ce que la transformation des ressources naturelles du Canada destinées à l'exportation se fasse davantage au pays même, ce qui donnera lieu à des consultations avec les provinces et à des négociations avec d'autres pays;
- pour encourager l'innovation technologique au pays et la mettre à la portée de l'industrie canadienne;
- pour faire en sorte que les permis accordés aux navires de pêche de-

meurent entre les mains des Canadiens;

- pour doter le pays d'une nouvelle Loi sur la citoyenneté;
- pour proclamer *Ô Canada* hymne national du Canada;
- pour préserver le patrimoine national en incitant les institutions canadiennes à acheter des oeuvres d'art, qui, autrement, seraient probablement exportées; et
- pour soutenir les entreprises culturelles canadiennes en étendant la portée des dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, en stimulant la vente des livres et des magazines canadiens et en engageant des discussions avec les gouvernements provinciaux sur les moyens à prendre pour accroître la diffusion des films canadiens dans les salles de cinéma commerciales du pays.

Le Gouvernement accordera une attention prioritaire à la santé de la population en général, en insistant particulièrement sur la médecine préventive, notamment par l'amélioration de la condition physique des Canadiens. Une série d'événements athlétiques de première importance, dont les Jeux d'hiver du Canada de 1975, les Jeux olympiques de 1976, les Jeux d'été du Canada de 1977, et les Jeux du Commonwealth de 1978, devraient inciter tous les Canadiens, surtout les jeunes, à accroître leur participation et leurs performances.

* * * *

Au nombre des objectifs prioritaires et pressants que nous nous fixons figurent l'enraiment du pillage de notre planète et l'assainissement de nos eaux, de notre atmosphère et de notre sol. Les mesures législatives suivantes seront prises à ces fins:

- protection accrue contre les substances contaminantes, de manière à favoriser la santé humaine et l'équilibre écologique; et
- réduction du déversement de déchets dans les océans, au moyen d'un accord international.

* * * *

Le nombre des personnes qui cherchent à venir au Canada en qualité d'immigrants, d'étudiants et de travailleurs temporaires a augmenté rapidement. Un Livre vert, qui sera bientôt publié, servira de base à l'examen de cette question par la population, de même que par les autorités fédérales et provinciales.